CAHIERS DU GENRE

La stérilisation forcée des femmes roms dans l'Europe d'aujourd'hui

Angéla Kóczé

Dans Cahiers du Genre 2011/1 (n° 50), pages 133 à 152
Éditions Association Féminin Masculin Recherches

ISSN 1298-6046
ISBN 9782296552661
DOI 10.3917/cdge.050.0133

Article disponible en ligne à l'adresse
https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2011-1-page-133.htm

CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Association Féminin Masculin Recherches.
La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

Cahiers du Genre, n° 50/2011

La stérilisation forcée des femmes roms dans l'Europe d'aujourd'hui

Angéla Kóczé

Résumé

Cet article se penche sur les stérilisations forcées dont les femmes roms [1] ont été les premières victimes dans l'Europe de l'après-guerre. Il aborde en particulier cette question, largement ignorée par les travaux consacrés au contrôle des droits reproductifs des femmes appartenant à des minorités ethniques racialisées, sous l'angle de son traitement par le mouvement féministe international, et par les activistes roms des deux sexes. Inspirée en cela des études féministes, notre hypothèse sera que l'intersection de différentes sources d'inégalités a contribué à construire les femmes roms comme 'autres intimes', objet légitimé de discriminations et de violences, à travers lequel s'exprime une forme d'oppression 'intersectionnelle'.

ROMS (FEMMES) — DISCRIMINATIONS — CORPS — STÉRILISATIONS — SANTÉ — VIOLENCES — EUGÉNISME — DROITS REPRODUCTIFS — INTERSECTIONNALITÉ

[1] Bien que sujet à certains mésusages, notamment dans le contexte français, le terme 'Rom', aujourd'hui privilégié tant par les organisations internationales, à l'image du Conseil de l'Europe, que par l'Union romani internationale et la littérature en sciences sociales, sera ici préféré à d'autres termes désignant tout ou partie des populations originaires du nord de l'Inde et connues sous bon nombre d'exonymes. Toutefois, afin d'éviter certaines répétitions, on utilisera alternativement le terme 'Tzigane', sans méconnaître son contenu péjoratif dans certains contextes centre-européens (NDT).

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

Les recherches féministes envisagent invariablement le corps des femmes comme un enjeu de pouvoir (Davis 1997). De la sexualisation du corps féminin dans la publicité au viol de masse comme arme de guerre, le corps des femmes a été l'objet de processus d'exploitation, d'infériorisation ou de contrôle des naissances, et victime de violences. De ce point de vue, le corps des femmes roms apparaît à travers l'histoire européenne comme le lieu emblématique d'affrontement entre des discours hégémoniques qui justifient son 'altérité exotique', son infériorité, de même que les inégalités sociales et les hiérarchies de pouvoir fondées sur le genre ou d'autres formes d'altérité physique.

Cet article met en lumière la question de la stérilisation forcée, largement ignorée du point de vue de la recherche comme de la théorisation du contrôle des droits reproductifs des femmes appartenant à des minorités ethniques racialisées. Or les femmes roms ont été les premières victimes de la pratique des stérilisations forcées dans l'Europe de l'après-guerre. Les travaux féministes nous invitent à envisager ce phénomène sous l'angle de 'l'intersectionnalité', désormais à l'origine d'une abondante littérature (Crenshaw 1994 ; Hancock 2007). Nous emprunterons ici la définition qu'en propose Lykke (2010, p. 50), selon laquelle :

> [L'intersectionnalité] *analyse comment interagissent des types spécifiques, construits historiquement, de distributions inégales du pouvoir et/ou de normativités contraignantes, fondées sur des catégorisations socio-culturelles construites discursivement, institutionnellement et/ou structurellement telles que le genre, l'ethnicité, la race, la classe, la sexualité, l'âge ou la génération, le handicap, la nationalité, la langue maternelle, etc., de sorte à produire différents types d'inégalités sociales.*

De plus, je vais m'efforcer de démontrer que dans le cas des femmes roms, l'intersection de différentes sources d'inégalités participe, dans le cadre des débats publics européens, de la construction d'un 'autre intime', objet légitimé de discriminations et de violences, à travers lequel s'exprime cette 'oppression intersectionnelle'. Ce faisant, j'aborderai en particulier le traitement de cette question par le mouvement féministe international, et à travers le discours politique des activistes roms.

Cet article est issu d'un projet de recherche conduit en particulier auprès de deux catégories de femmes roms : celles enga-

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

gées dans la défense de leur communauté, et celles victimes de stérilisations forcées. Il vise à mettre en évidence les multiples opportunités offertes aux activistes roms dans leur ensemble, par la reconnaissance politique du phénomène des stérilisations forcées. Or ce dernier apparaît intimement lié à la violation des droits reproductifs et aux mesures adoptées pour contrôler le taux de natalité des communautés jugées indésirables. Saisir ce lien implique de reconnaître la persistance de l'idéologie eugéniste, qui continue de sous-tendre certains discours. Une idéologie fondée sur des prémisses selon lesquels les qualités génétiques des populations peuvent être améliorées à travers le contrôle de la reproduction (y compris au moyen de la stérilisation forcée), tandis que les causes de nombreuses pathologies sociales sont à chercher du côté de l'hérédité (Marks 1995). Néanmoins, dans l'Europe contemporaine, les vues des eugénistes ont connu certaines mutations, pour irriguer le discours raciste et celui sur le contrôle des populations.

Cadre théorique : le féminisme postcolonial et antiraciste

L'analyse théorique du phénomène des stérilisations forcées comme mode de contrôle des minorités ethniques, se rattache aux féminismes postcolonial et antiraciste, qui s'appuient largement sur la théorie de l'intersectionnalité. Ce concept met l'accent sur les processus croisés de racialisation, d'ethnicisation et de *genderisation* (Lykke 2010, p. 52). À ce titre, il importe de souligner que l'intersection du genre, de la race et de l'ethnicité contribue à construire les femmes roms comme un autre 'exotique' ou du moins une catégorie subordonnée, du fait du genre, au sein des sociétés européennes. Toutefois, je souhaiterais mettre en exergue, aux côtés des critiques bien connues adressées aux féministes et aux mouvements antiracistes par le féminisme postcolonial, l'analyse par ce dernier de la catégorie 'blanc' comme catégorie normative. Le domaine d'études *critical studies of Whiteness* aura de ce point de vue constitué un apport séminal, notamment dans la sphère culturelle et académique anglo-

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

saxonne (Gilroy 1987 ; Ware 1991 ; Frankenberg 1993 ; Ware, Back 2001) [2].

L'une de mes hypothèses tient notamment à ce que cette primauté de la norme de la 'blancheur', associée au positionnement des femmes roms à l'intersection de plusieurs facteurs d'inégalité, construit la position sociale et politique qui leur est réservée dans le discours hégémonique qui prévaut au sein des espaces publics européens (au sens de *polity*). La question des stérilisations forcées visant les femmes roms constitue ainsi l'illustration des effets de ce double processus de subordination.

Il existe cependant, parmi les travaux féministes, d'autres apports théoriques que l'intersectionnalité pour éclairer théoriquement le phénomène des stérilisations forcées. Il en va ainsi des emprunts à Michel Foucault, l'un des théoriciens les plus éminents de la pensée philosophique et politique du corps. Pour Foucault, il s'agissait en particulier de démontrer combien les corps font l'objet d'une construction arbitraire et souvent violente, visant à légitimer divers systèmes de domination (Foucault 1978, 1979). Cette perspective, qui fait apparaître le corps comme le lieu privilégié de l'exercice des formes modernes de pouvoir, éclaire le processus par lequel les femmes roms, à travers les marqueurs physiques de leur différence, constituent, pour le pouvoir masculin, un objet sur lequel s'exerce une forme de contrôle ou 'd'empire' sur les corps.

Eugénisme et biopolitique en Europe

L'histoire et la théorie des thèses eugénistes méritent une attention particulière lorsque l'on aborde la question des stérilisations forcées de femmes roms. Marius Turda (2010, p. 1), dans un ouvrage consacré au mouvement transnational en faveur de l'application des thèses de l'eugénisme, affirme ainsi :

> *Au cours des décennies passées, l'eugénisme a été envisagé comme une théorie biologique du perfectionnement du genre*

[2] Ainsi, dans la sphère de la production culturelle, les auteurs afro-américains ont notamment articulé les notions de primatie explicite ou implicite de la « blancheur ». Cf. Toni Morrison (1992).

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

> *humain fondée presque exclusivement sur les notions de race et de classe.*

Cependant, la pratique eugéniste de la stérilisation de divers groupes considérés comme 'inadaptés' (personnes souffrant de handicaps mentaux, certains groupes de Tziganes, 'déviants' sexuels, criminels ou autres) n'a été abordée que relativement récemment, alors que des pays européens tels que le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, l'Islande, la Norvège ou la Suisse ont développé ce type de pratiques dès le début du XX^e^ siècle [3].

À travers le processus de légalisation des stérilisations, les États ont été amenés non seulement à réguler la sélection des individus 'valables', mais également à définir des procédures visant à purger la société de ses membres indésirables. Turda (2010, p. 115-116) a ainsi abondamment décrit la manière dont la définition biologique de la nation par les tenants de l'eugénisme s'est affirmée comme la norme, et non l'exception, dans l'Europe des années 1940. Le primat des thèses eugénistes s'illustra ainsi dans l'adoption de lois raciales et antisémites. Outre les lois de Nuremberg édictées en 1935, la Hongrie et la Roumanie adoptèrent des dispositifs puisant à la même inspiration en 1938 et 1942. À compter du déclenchement de la seconde guerre mondiale, la rhétorique eugéniste adopta un ton plus explicitement raciste et bien qu'il n'existe pas de source documentaire accréditant un lien de causalité direct entre ces thèses et l'Holocauste, Zygmunt Bauman (1989) n'en affirme pas moins

[3] Isabel Crowhurst et Nidhi Trehan (2006) ont ainsi proposé un aperçu historique du phénomène des stérilisations « non désirées » à travers l'Europe, décrivant notamment l'affirmation d'une perspective eugéniste pseudo scientifique au sein du discours scientifique dominant en Europe et aux États-Unis, mais aussi l'adoption et la mise en œuvre de lois sur la stérilisation. La Suisse fit ainsi figure de pionnière, adoptant une loi dès 1928, suivie par le Danemark (1929), la Suède et la Norvège (1934), la Finlande et le territoire du couloir de Danzig, en 1935, puis l'Estonie (1936) et l'Islande (1938). C'est toutefois l'adoption d'une loi sur la stérilisation par l'Allemagne, en 1933, qui fit émerger cette question dans le débat européen. Outre ces pratiques essentiellement diffusées dans l'Europe du Nord, les auteurs abordent leur diffusion, après la seconde guerre mondiale, dans les régimes communistes d'Europe de l'Est. Pris ensemble, ces phénomènes soulignent la prégnance de l'idée de régénération nationale dérivée des théories de l'évolution et de l'hérédité.

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

que les atrocités commises contre les Juifs et les Tziganes durant la guerre peuvent être assimilées à une vision moderne du « *jardinage* » eugénique (*id*., p. 67). De fait, l'histoire des pratiques eugénistes en Europe apparaît étroitement liée aux politiques visant au contrôle des populations roms (Trombley 1988 ; Friedlander 1995 ; Kenrick, Puxon 1995 ; Willems 1997).

Ainsi, comme l'illustre l'expression alors en vigueur de *Zigeunerplage* — la peste tzigane —, le régime nazi considérait les Roms comme une population malade devant être stérilisée à titre prophylactique. Cette conviction se traduisit dès juillet 1933 par l'adoption d'une loi permettant la stérilisation forcée des Tziganes et d'autres catégories d'indésirables (Lewy 2000, p. 38). Au cours des années qui suivirent, les Roms firent l'objet de stérilisations forcées, d'internement et de travail forcé avant d'être visés par une politique d'extermination menée par les nazis et leurs affidés. La discrimination spécifique envers les femmes roms perdura néanmoins après la seconde guerre mondiale, notamment à travers la pratique de stérilisations forcées au sein du bloc socialiste [4], mais aussi dans certaines démocraties de l'Ouest [5].

Pour Tracy Smith, les études conduites dans les années 1970 et 1980 souscrivaient encore à une approche empirique insensible à la question du statut des femmes roms au regard de la santé, et tendaient à blâmer les 'styles de vie' et la culture rom, plutôt qu'à envisager les inégalités structurelles dont souffrait cette population, telles que la pauvreté ou l'analphabétisme, comme éléments explicatifs d'un défaut d'accès aux soins (Smith 1997). Directement ou indirectement, de telles études ont contribué à perpétuer l'image d'indésirabilité et le statut d'infériorité sociale

[4] Sur ces politiques menées à l'est du Rideau de fer, cf. McCagg (1991), Ulc (1991) et Helsinki Watch (1993).

[5] Lewy (2000, p. 39) note ainsi qu'en « Suède, des campagnes de stérilisation à grande échelle furent menées contre ceux accusés d'entretenir un 'mode de vie asocial', et ce bien après la fin de la guerre ». En Norvège, selon le Conseil œcuménique des Églises, « les enfants (roms) étaient soustraits à leurs parents, les femmes subissaient des stérilisations forcées, et les individus étaient déclarés 'déments', permettant à la société de se débarrasser des 'fauteurs de trouble' ». Consulté le 25 octobre 2010 : www2.wcc-coe.org/ccdocuments.nsf/index/plen-4.4-en.html

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

attribué aux Tziganes, à défaut de fournir une analyse substantive de leur exclusion sociale et économique. Or les violations qui continuent, aujourd'hui encore, d'affecter l'exercice par les femmes roms de leurs droits reproductifs sont indissociables de l'histoire longue de ces violations tout au long du XX[e] siècle (Crowhurst, Trehan 2006), dans un contexte où l'augmentation des populations tziganes demeure fréquemment perçue comme constituant une menace pour la société.

Genre, ethnicité et accès aux soins en Europe centrale

Par ailleurs, les données disponibles montrent l'existence, dans l'Europe contemporaine, de taux de mortalité et de prévalence de certaines maladies significativement plus élevés parmi les populations tziganes que parmi les groupes majoritaires de leurs pays respectifs [6].

Selon le rapport d'un projet de la Commission européenne (2006, p. 1) :

> *L'état de santé des populations roms se situe très en-deçà de celui des sociétés majoritaires en Europe : leur espérance de vie est de dix ans plus brève que la moyenne européenne. La prévalence de pathologies liées aux conditions de vie est plus élevée parmi ces populations. Un défaut de vaccination et des carences nutritionnelles sont également détectés parmi la population infantile.*

Mais encore, le croisement des appartenances de genre, ethnique et de classe [7] produisent un impact spécifique sur la santé des

[6] Parmi les travaux les plus récents sur la santé des populations roms, cf. Ringold, Orenstein et Wilkens (2003), Delphio Consulting (2004), Commission européenne (2006), Council of Europe – Roma and Travellers Division (2008) : www.coe.int/t/dg3/romatravellers/documentation/health/default_en.asp

[7] L'étude d'Iván Szelényi et de Donald Treiman, "Social Stratification in Eastern Europe after 1989", qui recourt à un échantillonnage aléatoire et non stratifié fournit ainsi des données selon lesquelles les familles tziganes sont plus larges, moins éduquées et davantage frappées par le chômage que le reste de la population (en 2000, le chômage en Bulgarie a touché 48 % des Roms et 9,1 % des populations non roms, en Hongrie les chiffres sont respectivement de 34,5 % et de 15,1 %) :

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

femmes roms [8], qui confirme l'analyse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) selon laquelle :

> [À travers] *les continents et les cultures, les valeurs et les normes genrées se traduisent par le fait qu'en général, les femmes détiennent moins de pouvoir et de ressources que les hommes. En conséquence de quoi les hommes bénéficient souvent d'un avantage non seulement dans les domaines de l'économie, de la politique ou de l'éducation, mais également de la santé et de l'accès aux soins* [9].

L'approche de l'OMS dévoile par conséquent la structure asymétrique du pouvoir à l'œuvre dans le degré de vulnérabilité différencié des hommes et des femmes au regard de la santé.

Des études ethnographiques signalent un phénomène similaire parmi les populations roms, au sein desquelles les femmes, de par leur statut, sont davantage encore exposées et vulnérables du point de vue sanitaire que les hommes. À titre d'exemple, sur la base d'un travail de terrain, un expert peut affirmer qu'une large proportion de femmes roms souffrent, à un moment donné de leur existence, de violences physiques ou sexuelles perpétrées par leur partenaire [10]. Par ailleurs, certaines études menées dans des régions sous-développées du sud de la Hongrie, où les Roms sont surreprésentés, soulignent l'accentuation du phénomène des grossesses précoces parmi les jeunes filles roms (Virág 2003 ; Durst 2007). En outre, les taux de fécondité élevés y sont

---

http://archiv.soc.cas.cz/SSEE/SSEE.intro.html (consulté le 26 février 2011). Source : János Ladányi (1996, p. 32), cité par Rebecca J. Emigh, Eva Fodor et Iván Szelényi (2001).

[8] *Avoiding the Dependency Trap:* The Roma Human Development Report, UNDP, 2003. Ce rapport souligne qu'en Europe centrale et orientale, entre quatre et cinq millions de Roms souffrent de conditions de vie proches de celles de l'Afrique subsaharienne en termes d'analphabétisme, de mortalité infantile et de malnutrition. L'intégralité du rapport est disponible à l'adresse : http://roma.undp.sk (consulté le 22 décembre 2010).

[9] OMS : *Why Gender and Women's Health?* :
www.who.int/gender/genderandwomen/en/index.html

[10] Cf. *Report on the Situation of Romani Women in the Republic of Macedonia* (2005) Texte intégral :
www.soros.org/initiatives/women/articles_publications/publications/macedonia_20051101/nwp_20060303.pdf (consulté le 12 octobre 2010).

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

expliqués non par des variables culturelles, mais comme le produit d'une ségrégation ethnique et spatiale particulièrement aiguë. Enfin, ces travaux avancent l'existence de problèmes sanitaires spécifiques à cette population dans le contexte européen, comprenant les stérilisations et la forte proportion de fausses couches.

En 2003, le Conseil de l'Europe et l'Observatoire européen du racisme et de la xénophobie (depuis converti en Agence européenne pour les droits fondamentaux, FRA), ont publié conjointement l'un des premiers rapports sur la situation de vulnérabilité accrue dont souffrent les femmes roms dans le domaine de la santé. Celui-ci soulignait notamment que, dans leur ensemble, les femmes appartenant à cette population pâtissent d'un accès limité aux soins médicaux. À ce constat s'ajoute celui d'autres rapports soulignant que lorsqu'un tel accès existe, il ouvre droit à des soins de qualité inférieure, en raison des discriminations visant leur appartenance de genre, ethnique et de classe. Elles sont également discriminées au motif que leur fécondité serait supérieure à celle de la population non rom [11]. Ici, le problème fondamental relève de notre point de vue de la perspective, prédominante en Europe, du caractère indésirable de cette communauté, appréhendée en termes infrahumains ou comme un rebut de la société. Cette perspective peut être confrontée aux politiques natalistes menées dans un certain nombre de pays européens, dont la France, invitant ainsi à reformuler la question du taux de fécondité posée à des sociétés européennes soucieuses d'enrayer le déclin démographique de leurs populations (en particulier blanche et issue des classes moyennes) dans les termes suivants : favoriser la natalité, mais la natalité *de qui* ?

Pourtant, il n'existe à ce jour aucune volonté, de la part des pouvoirs publics des pays concernés, d'accorder une attention particulière aux besoins des femmes roms en termes d'accès aux

[11] Diverses sources mettent ainsi l'accent sur les problèmes de discriminations affectant les femmes roms dans l'accès aux services publics de santé. Cf. EUMC/Council of Europe (2003). *Breaking the Barriers-Romani Women Access to Public Health Care*. Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne ; UNDP (2006). *At Risk: Roma and the Displaced in Southeast Europe*. Bratislava, p. 92-93.

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

soins, pas plus qu'un débat constructif sur les changements démographiques souhaitables (Kemény, Jánky, Lengyel 2004) parmi la population rom. Les principales marques d'intérêt pour ce sujet proviennent malheureusement des formations d'extrême droite telles que le parti nationaliste hongrois Jobbik ou la formation Attaka en Bulgarie, qui agitent la menace d'une disparition de la suprématie blanche. Cependant, si elle bénéficiait d'un sérieux effort d'investissement en matière d'éducation, du primaire à l'université, une population rom jeune et dynamique démographiquement contribuerait à renforcer les rangs de la main-d'œuvre et des contribuables dans une Europe vieillissante. Mais pour se réaliser, une telle perspective nécessiterait assurément un véritable changement de paradigme, en particulier lorsque des politiques néolibérales de réduction budgétaire menacent l'État-providence.

La 'mise à l'agenda' de la question des stérilisations

Ce n'est qu'en 2003 que la question des stérilisations forcées a fini par s'imposer sur l'agenda international, avec la parution du rapport *Body and Soul: Forced Sterilization and Other Assaults on Roma Reproductive Freedom in Slovakia* (Center for Reproductives Rights… 2003), citant cent dix cas de stérilisations contraintes ou forcées pratiquées sur des femmes roms et révélant des pratiques discriminantes très répandues à leur endroit dans les hôpitaux publics. Des pratiques incluant notamment paroles et traitements physiques dégradants de la part du personnel médical, standards de soins discriminatoires, défaut d'information et privation d'accès aux dossiers médicaux. Ce rapport eût un impact particulièrement fort, tant en Slovaquie qu'à l'étranger. Certes, les autorités du pays s'efforcèrent de détourner l'attention de leurs responsabilités, disqualifiant le contenu du rapport et recourant à l'intimidation et au harcèlement contre les femmes ayant porté plainte et leurs avocats [12]. Il demeure que ce rapport agit comme un catalyseur, ouvrant le débat non seule-

[12] Interview avec Barbora Bukovská (2006).

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

ment en Slovaquie, mais également en République tchèque ou en Hongrie.

De fait, la pratique des stérilisations forcées ne s'est nullement limitée à la Slovaquie. ERRC [13] (2006) a ainsi publié un rapport consacré aux discriminations envers les Roms dans l'accès aux services publics de santé, traitant notamment des stérilisations forcées. De plus, différents recours ont été introduits par des femmes tziganes victimes de stérilisation, en République tchèque ainsi qu'en Hongrie [14].

Plus généralement, les femmes roms apparaissent particulièrement vulnérables au cours de leur grossesse ou lors de leur accouchement. ERRC (2006, p. 41-42) a ainsi documenté plusieurs cas de mauvais traitements de la part du personnel médical, tels que celui-ci :

> *Kumanovo, Macédoine : Mademoiselle F. A, 30 ans, a déclaré* […] *que quatre ans auparavant, elle avait vécu une grossesse difficile. Une nuit, les douleurs avaient été très fortes, mais personne n'était venu l'aider. Elle avait demandé à l'infirmière de lui donner quelque chose pour la soulager, mais celle-ci lui aurait répondu qu'elle se plaignait trop. Cette nuit-là, F. A fit une fausse couche* (2006, p. 42).

L'internationalisation de la problématique des stérilisations forcées

En juillet 2008, il fut révélé que le gouvernement hongrois n'avait toujours pas répondu à une demande formulée en 2006 par la commission de la CEDEF dans laquelle celle-ci exigeait des autorités qu'elles offrent un dédommagement approprié à M^lle^ A. S, stérilisée « *sans son consentement total et éclairé* ».

> *M^lle^ A. S est une citoyenne hongroise d'origine rom. Le 30 mai 2000, un examen médical conclut qu'elle était enceinte. Le 2 janvier 2001, elle fut prise de douleurs et perdit le liquide*

[13] European Roma Rights Centre.

[14] En août 2006, la Commission de l'ONU pour la CEDEF – Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes – a émis une condamnation contre la Hongrie pour violation de la Convention, en lien avec des cas de stérilisations forcées pratiquées en 2001. Voir le rapport d'ERCC: www.errc.org/cikk.php?cikk=2637 (consulté le 11 décembre 2010).

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

> *amniotique, accompagné d'une forte hémorragie. Conduite à l'hôpital, on lui diagnostiqua la perte du fœtus et la rupture du placenta et on lui fit savoir qu'une césarienne devait être immédiatement pratiquée pour ôter le fœtus. Sur la table d'opération, on lui fit signer le consentement pour la césarienne, ainsi qu'une note rédigée à la main sur la même page par le médecin : « Ayant pris connaissance de la mort du fœtus dans mon utérus, je requière fermement ma stérilisation. Je ne souhaite pas retomber enceinte ni donner le jour ». À la suite de quoi, la stérilisation fut pratiquée. Toutefois, M^lle^ A. S ignorait la signification du mot « stérilisation »* (Danka 2006, p. 32).

Plus loin, le rapport mentionnait en outre :

> *Elle a été privée d'information sur la nature de l'opération, ses risques et ses conséquences et sur l'existence d'autres formes de contraception, tel que l'ont révélé son témoignage et l'absence de documentation en ce sens. Elle avait déjà perdu beaucoup de sang et se trouvait en état de choc après avoir appris la perte du fœtus. Le registre de l'hôpital révèle que 17 minutes seulement se sont écoulées entre l'arrivée de l'ambulance et la réalisation des deux opérations. Elle n'apprit l'impossibilité d'avoir d'autres grossesses qu'à sa sortie de l'hôpital, lorsqu'elle interrogea le médecin à ce sujet* (*id.*, p. 35).

En 2001, son avocat déposa une plainte au civil contre l'hôpital afin d'obtenir des dommages et intérêts, mais deux juridictions hongroises parvinrent à la conclusion que les stérilisations sont des opérations 'pleinement réversibles' et que dès lors que la plaignante n'avait pas apporté la preuve du contraire, elle ne pouvait percevoir de dommages et intérêts. Selon l'ensemble des experts médicaux, comme pour la CEDEF, les stérilisations ne constituent en aucun cas des opérations 'pleinement réversibles'. Pour parvenir à ce jugement, les tribunaux hongrois rejetèrent simplement les preuves apportées par les professionnels médicaux et les experts.

Ayant épuisé tous les recours juridictionnels nationaux, ERRC et une organisation non gouvernementale (ONG) hongroise, NEKI, déposèrent un recours commun contre la Hongrie devant la Commission de la CEDEF, qui conclut à une violation de la convention, s'appuyant sur l'argument produit par ERRC et NEKI selon lequel :

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

> *La stérilisation est conçue comme irréversible, les chances de succès d'une chirurgie réparatrice étant limitées et obérées par de nombreux risques.*

De plus, la Commission statua que la plaignante disposait d'un droit à l'information sur la stérilisation et les procédures de planning familial alternatives, fixé dans l'article 10 (h) de la Convention, afin de prévenir la conduite d'une telle opération sans « *consentement éclairé* ».

En 2008, ERRC a engagé une campagne de sensibilisation appuyant le dédommagement des femmes roms victimes de stérilisations. En dépit des pressions répétées de la CEDEF, ce n'est qu'en 2009 que M^lle^ A. S se vit octroyer un dédommagement symbolique par les autorités hongroises.

Or, au cours de ces procédures, celle-ci fut victime d'une dépression consécutive à son divorce, causé principalement par sa stérilisation. Privée du soutien des ONG qui avaient épaulé initialement sa démarche, elle eut encore à souffrir la proposition absurde des autorités de financer une opération de chirurgie réparatrice, en dépit de l'opposition du ministère du Travail et des Affaires sociales, alors en charge des questions d'égalité des sexes [15]. Ce cas particulier illustre bien que même lorsque la question des stérilisations forcées fait l'objet d'une reconnaissance internationale, celle-ci ne débouche pas nécessairement sur une juste compensation.

L'absence de soutien des organisations féministes

En dépit du fait que cette question fut soulevée à plusieurs reprises lors de conférences et séminaires internationaux, elle n'a cependant pas bénéficié d'un soutien politique résolu de la part des groupes d'intérêts de genre, que ce soit en Slovaquie ou en Hongrie. Ainsi, Barbora Bukovská, une avocate et activiste slovaque, regrette que « *les organisations féministes slovaques n'aient pas été assez courageuses pour défendre les droits reproductifs des femmes tziganes. Elle n'ont pas articulé cette ques-*

[15] Bukovská (2006) et entretien avec G. J, responsable de l'unité genre du ministère hongrois du Travail et des Affaires sociales, 12 août 2008.

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

tion comme une violation des droits des femmes, la reléguant plutôt dans le champ des questions roms » [16].

De plus, en Slovaquie, cette question a été perçue comme une attaque politique contre la nation slovaque, entraînant de vives protestations. Les efforts du Centre pour les droits de l'homme et les droits civiques (Poradna) visant à publiciser ce problème furent ainsi reçus comme une menace pour l'adhésion du pays à l'Union européenne, en 2004. Selon Barbora Bukovská, pour qui l'Église slovaque, d'ordinaire prompte à défendre des positions *pro-life*, s'est montrée étrangement silencieuse sur ce sujet, de telles critiques ont également émané du camp féministe, rejointes par l'argument des autorités selon lequel les principaux soutiens des plaignantes étant étrangers, ils ne comprenaient pas la réalité sociale slovaque [17].

En Hongrie également, la question de la stérilisation des femmes roms a été construite comme relevant des problématiques roms. Ainsi, aucune ONG féministe hongroise ne s'était associée à la campagne menée par ERRC en 2008, et ces organisations n'ont déployé aucun effort pour se saisir de cette problématique dans le sens d'une approche intersectionnelle. Au contraire, elles ont privilégié l'usage de catégories mutuellement exclusives, telles que le genre ou l'ethnicité, ignorant ainsi le fait que le champ couvert par de telles intersections requérait une analyse plus approfondie. Sans doute un tel échec peut-il être aussi en partie imputé à ERRC.

La reconnaissance des stérilisations par les militants roms

Le précédent de la conférence de Durban

Les cas mentionnés ici à partir de rapports sur les droits de l'homme révèlent que la combinaison d'une dynamique de genre à une pauvreté profondément enracinée et à une discrimination

[16] Entretien avec Barbora Bukovská, Budapest, 28 juin 2008.

[17] Par le qualificatif « étranger », ces voix visaient le Center for Reproductive Rights basé à New York, avec lequel Poradna avait publié le rapport à l'origine du scandale.

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

fondée sur l'appartenance ethnique, peut engendrer des effets dévastateurs sur l'accès des femmes roms aux soins médicaux, augmentant leur vulnérabilité vis-à-vis de possibles séquelles psychologiques et d'un traitement inapproprié et discriminatoire de la part des professionnels de la santé et des autorités.

Nous considérons donc qu'en tant qu'approche critique au sein des sciences sociales, le concept d'intersectionnalité [18] continue de faire défaut dans les discussions sur la question rom, en dépit de quelques développements intervenus lors de la très contestée Conférence de Durban, en 2001, en marge de laquelle une membre de la délégation rom, Andrea Bucková a souligné ceci :

> *Les leaders roms — tous des hommes — ont invité les femmes à s'exprimer sur la question des stérilisations forcées, en tant qu'effort visant au contrôle des populations roms, mais uniquement du point de vue de la violation des droits des Roms, et non comme violation des droits des femmes* [19].

Selon les participantes à la conférence, cette prise de position fut perçue comme une provocation par de nombreux militants masculins de la cause rom. Car si la stérilisation forcée concerne bien les femmes au premier chef, il demeure que leurs corps, dès lors qu'ils appartiennent à une minorité, sont également le théâtre des processus de nettoyage ethnique, que ce soit à travers le viol lors des conflits armés, ou dans ce cas précis, à travers le recours à la stérilisation forcée. De ce point de vue, celui-ci constitue une attaque contre la communauté dans son ensemble, à travers ses futures générations.

Pour cette raison, la question de la stérilisation apparaît comme l'un des cas les plus paradigmatiques pour l'application d'une perspective intersectionnelle. En dépit du fait que les dirigeants masculins de la délégation rom, lors de la Conférence de Durban, se montrèrent hostiles à l'égard de toute évocation des inégalités et des violences subies par les femmes au sein même de la communauté, le rapport final de la conférence reconnaît

[18] Cf. Crenshaw (1994), Lykke (2003, 2005), Walby (2004), Wekker (2004), McCall (2005), Oprea (2005), Yuval-Davis (2006).

[19] Entretien avec Isabela Michalache : "Romani Women's Participation in Public Life", novembre 2001. Cf. www.errc.org/cikk.php?cikk=1359.

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

néanmoins les discriminations multiples dont souffrent ces dernières :

> *En tant que membre de la communauté Tzigane,* [la femme] *bénéficie de peu d'appuis et est l'objet d'une hostilité constante. Au sein de sa communauté, elle est marginalisée en raison de son statut minorisé et au sein de sa famille, en raison de son genre. La même chose peut être dite au sujet d'une femme aborigène vivant en Australie, d'une femme Dalit vivant en Inde ou d'une femme demandeur d'asile en Grande-Bretagne. Ces femmes vivent au croisement de la discrimination raciale et de genre* (ONU, Rapport de la Conférence de Durban, 2002).

Le rapport de l'ONU répondait ainsi en partie aux revendications des femmes activistes roms, suggérant que les aspects sociaux, politiques ou économiques associés à ces situations de désavantages renforcent leur situation d'infériorisation.

Le positionnement ambivalent des militants masculins sur la question des stérilisations

Nombreux sont les militants roms masculins qui partagent le point de vue de leur confrères présents à Durban. Cette situation fait écho à l'argument de Nira Yuval-Davis et Floya Anthias (1989) selon lequel le souci des hommes de contrôler les femmes et leur sexualité occupe une place fondamentale dans les processus de construction ethno-nationale des groupes humains. En ce sens, soutenir l'expression, par les femmes de la communauté, des spécificités genrées des discriminations dont elles sont victimes, revient à affaiblir la 'solidarité politique rom', dans laquelle on peut voir le fondement de leur propre légitimité politique. Cet enjeu illustre parfaitement la place des femmes, en tant que dépositaires de l'identité collective, dans de nombreux processus similaires de construction identitaire. Les femmes portent ainsi le double fardeau de 'mères de la nation', reproduisant les frontières du groupe ethno-national, assurant la transmission de sa culture, et de signifiant privilégié de sa différence collective. Cette tension entre solidarité et différenciation interne est vraisemblablement imputable au fait que parmi les hommes roms engagés politiquement, tous fondent leur engagement dans une forme de loyauté à l'égard de leur communauté ethnique. L'ethnicité constitue de fait le centre de gravité des discours liés à la question tzigane. Par conséquent, les critiques

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

visant les violences de genre et les mécanismes d'oppression internes (mais aussi 'incorporés') à la communauté, diluent nécessairement l'objectif central du mouvement.

Une autre lecture du phénomène des stérilisations serait que les institutions publiques dépossèdent les hommes roms de leur pouvoir sur la reproduction, créant une forme de lutte pour le contrôle des compétences reproductives. Ce qui apparaît ici de manière frappante, c'est le différentiel de pouvoir, entre, d'une part, une communauté victime de l'hostilité commune depuis des siècles et, d'autre part, le monde extérieur et son imaginaire oppressif à son égard.

* *
*

Au sein d'un groupe opprimé tel que les Roms — à la fois minorisé et racialisé à l'issue d'un processus de 'contention' sociale et politique —, la probabilité est élevée que les opprimés se révèlent à leur tour oppresseurs dans d'autres aspects de la vie sociale. Ainsi, la force de siècles d'oppression, portée par la mémoire collective de la communauté, peut alternativement se tourner contre le monde extérieur, ou bien contre la part la plus vulnérable de cette communauté. En conséquence, les différents types de violences et de discriminations exercées contre les femmes roms ne constituent pas en soi un phénomène culturel, mais doivent plutôt être interprétés comme le produit d'oppressions multiples. Si l'on ne peut dénier aux individus leur responsabilité d'agir ou non comme oppresseurs, force est de reconnaître la matrice de hiérarchies sociales oppressives au cœur de laquelle se trouvent placés les hommes roms. La réaction des *leaders* tziganes sur la question des stérilisations apparaît donc comme une mesure défensive pour protéger leur pouvoir reproductif et ne pas perdre de vue ce qui constitue pour eux l'objectif central de leur engagement politique. Pour cette raison, l'ethnicité — et à travers elle, la discrimination raciale — est maintenue comme cadre discursif dominant des revendications politiques roms.

Traduit de l'anglais par Maxime Forest

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

Références

Bauman Zygmunt (1989). *Modernity and the Holocaust*. Cambridge, Polity Press.

Bukovská Barbora (2006). "*Dignitati Memores, as Optima Intenti...?* Some Reflections on Human Dimension of Human Rights Work". Contribution lors de la Human Rights and Public Interest Law Fellows Retreat, Le Caire, janvier.

Center for Reproductive Rights and the Advisory Centre for Citizenship and Human and Civil Rights (2003). "Body and Soul: Forced Sterilization and other Assaults on Roma Reproductive Freedom in Slovakia" : http://reproductiverights.org/en/document/body-and-soul-forced-sterilization-and-other-assaults-on-roma-reproductive-freedom

Commission européenne (2006). "Reduction of Health Inequalities in the Roma Community". Rapport final : http://ec.europa.eu/health/ph_projects/2004/action3/action3_2004_01_en.htm

Crenshaw Kimberley (1994). "Mapping the Margins: Intersectionality and Identity Politics: learning from Violence against Women of Colour". In Fineman Martha A., Mykitiuk Roxanne (eds). *The Public Nature of Private Violence: The Discovery of Domestic Abuse*. New York, Routledge.

Crowhurst Isabel, Trehan Nidhi (2006). "Minority Groups and Reproductive Rights: Coerced Sterilization and Female Genital Mutilation in Europe". In Widdows Heather, Alkorta Idiakez, Emaldi Aitziber (eds). *Women's Reproductive Rights*. Basingstoke & New York, Palgrave Macmillan.

Danka Anita (2006). "In the Name of Reproductive Rights: Litigating before the UN Committee on the Elimination of Discrimination against Women". *Roma Rights Quarterly*, n° 4.

Davis Kathy (1997). "Embody-ing Theory: Beyond Modernist and Postmodernist Readings of the Body". In Davis Kathy (ed). *Embodied Practices: Feminist Perspectives on the Body*. London, Sage.

Delphio Consulting (2004). *Cigányok Magyarországon – szociálisgazdasági helyzet, egészségi állapot, szociális és egészségügyi szolgáltatásokhoz való hozzáférés*. Budapest.

Durst Judit (2007). "Több a kára, mint a haszna: születésszabályozás a 'gettóban'". *Demográfia*, vol. 50, n° 1.

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

Emigh Rebecca J., Fodor Eva, Szelényi Iván (2001). "The Racialization and Feminization of Poverty". In Emigh Rebecca J., Szelényi Iván (eds). *Poverty, Ethnicity, and Gender in Eastern Europe during the Market Transition*. Westport, Praeger.

European Roma Rights Centre – ERRC (2006). *Ambulance not on the Way: The Disgrace of Health Care for Roma in Europe*. Budapest, ERRC.

Foucault Michel (1978). *The History of Sexuality*. Vol. 1. New York, Pantheon [éd. originale (1976). *Histoire de la sexualité*. Paris, Gallimard].

— (1979). *Discipline and Punish*. New York, Vintage Books [éd. originale (1975). *Surveiller et punir*. Paris, Gallimard].

Frankenberg Ruth (1993). *White Women, Race Matters: The Social Construction of Whiteness*. Minneapolis, University of Minnesota Press.

Friedlander Henry (1995). *The Origins of Nazi Genocide: From Euthanasia to the Final Solution*. Chapel Hill, University of North Carolina Press.

Gilroy Paul (1987). *There Ain't no Black in the Union Jack: The Culture Politics of Race and Nation*. London, Routledge.

Hancock Ange Mary (2007). "Intersectionality as a Normative and Empirical Paradigm". *Politics & Gender*, vol. 3, n° 2.

Helsinki Watch/Human Rights Watch report (1993). *Struggling for Ethnic Identity: The Gypsies of Hungary*. Report, New York.

Kemény István, Jánky Béla, Lengyel Gabriella (2004). *A magyarországi cigányság 1971-2003* [*La population rom de Hongrie, 1971-2003*]. Budapest, Gondolat.

Kenrick Donald, Puxon Grattan (1995). *Gypsies under the Swastika*. Hertfordshire, University of Hertfordshire Press.

Ladányi János (1996). "Romák Közép-Kelet-Európában". *Társadalmi Szemle*, vol. 4.

Lewy Guenter (2000). *The Nazi Persecution of the Gypsies*. Oxford, Oxford University Press.

Lykke Nina (2003). "Intersektionalitet – ett använbart begrepp för genusforskningen". *Kvinnovetenskaplig tidskrift*, n° 1.

— (2005). "Nya perspektiv på intersektionalitet. Problem och möjligheter." "Intersectionality Revisited: Problems and Potentials". *Kvinnovetenskaplig tidskrift*, n° 2-3.

— (2010). *Feminist Studies: A Guide to Intersectional Theory, Methodology and Writing*. New York, Routledge.

Marks Jonathan (1995). *Human Biodiversity: Genes, Race, and History*. New York, Aldine de Gruyter.

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)

McCagg William D. (1991). “Gypsy Policy in Socialist Hungary and Czechoslovakia, 1945-1989”. *Nationalities Papers*, vol. 19, n° 3.

McCall Leslie (2005). “The Complexity of Intersectionality”. *Signs. Journal of Women in Culture and Society*, vol. 30, n° 3.

Morrison Toni (1992). *Playing in the Dark: Whiteness and Literary Imagination*. Cambridge, Harvard University Press.

ONU (2002). “At the Crossroads of Gender and Racial Discrimination”. Issues of the World Conference against Racism: www.un.org/WCAR/e-kit/gender.htm

Oprea Alexandra (2005). “The Arranged Marriage of Ana Maria Cioaba, Intra-Community Oppression and Romani Feminist Ideals: Transcending the ‘Primitive Culture’ Argument”. *European Journal of Women’s Studies*, vol. 12, n° 2.

Ringold Dena, Orenstein Mitchell A., Wilkens Erika (2003). *Roma in an Expanding Europe: Breaking the Poverty Cycle*. Washington, Banque mondiale.

Smith Tracy (1997). “Romani ‘Gypsy’ Women and Mainstream Health Services”. *European Journal of Women’s Studies*, vol. 4, n° 2.

Trombley Stephen (1988). *The right to Reproduce: a History of Coercive Sterilization*. London, Weidenfeld and Nicolson.

Turda Marius (2010). *Modernism and Eugenics*. New York, Palgrave Macmillan.

Ulc Otto (1991). “Integration of the Gypsies in Czechoslovakia”. *Ethnic Groups*, vol. 9, n° 2.

Virág Tünde (2003). “Gettósodó térség”. *Kritika*, avril.

Walby Sylvia (2004). “The European Union and Gender Equality: Emergent Varieties of Gender Regime”. *Social Politics*, vol. 11, n° 1.

Ware Vron (1991). *Beyond the Pale: White Women, Racism and History*. New York, Verso.

Ware Vron, Back Les (2001). *Out of Whiteness: Color, Politics, and Culture*. Chicago, University of Chicago Press.

Wekker Gloria (2004). “Still Crazy After All Those Years... Feminism for the New Millennium”. *European Journal of Women’s Studies*, vol. 11, n° 4.

Willems Wim (1997). *In search of the True Gypsy: From Enlightenment to Final Solution*. London, Frank Cass.

Yuval-Davis Nira (2006). “Intersectionality and Feminist Politics”. *European Journal of Women’s Studies*, vol. 13, n° 3.

Yuval-Davis Nira, Anthias Floya (eds) (1989). *Women, Nation, State*. Basingtoke, Macmillan.

© Association Féminin Masculin Recherches | Téléchargé le 12/10/2023 sur www.cairn.info (IP: 85.28.98.173)